

œuvre et d'en avoir bien approprié le style à l'allure naïve des thèmes populaires qui l'ont inspiré. Il n'y a dans ces pages aucune grandiloquence, et c'est un mérite considérable, à mon sens, d'avoir conservé, à travers d'ingénieux commentaires, le ton général qu'il fallait. »

M. Joseph JONGEN travaille à la partition de *La Tempête*, un opéra tiré du théâtre de Shakespeare. Quand on a apprécié toutes les ressources de son inspiration primesautière et le mécanisme savant de ses expressions musicales, on attend sa prochaine production lyrique comme un chef-d'œuvre dont l'École wallonne sera fière.

— Durant les concours internationaux de musique vocale et instrumentale qu'organisent pour 1903 les célèbres chorales liégeoises, naguère rivales, *La Legia* et *Les Disciples de Grétry*, il y aura trois représentations d'opéras de GRÉTRY. Ce n'est pas malheureux. GRÉTRY est au répertoire des grandes scènes lyriques. A Liège, on ne le connaît plus qu'au concert.

— La *Société liégeoise de Littérature wallonne* vient d'accueillir un Wallon d'outre-frontière au sein de ses conseils. Une catégorie de nos membres titulaires s'appelaient « membres délégués de la Wallonie belge ». Elle a remarqué que ce mot de « belge » lui interdisait de comprendre dans la Wallonie le petit pays de Malmédy que le hasard des événements politiques a réuni à la Prusse, mais où le vieux langage wallon jouit toujours de la faveur publique, bien que l'enseignement dans les écoles y soit donné exclusivement en allemand depuis un certain nombre d'années. Le Gouvernement allemand lui-même a reconnu le caractère linguistique particulier à cette région en prévoyant, récemment encore, sur ses feuilles de recensement, l'emploi usuel de la langue française, chez les citoyens de la Prusse wallonne.

La *Société wallonne* s'est avisée que son but scientifique et littéraire s'accommodait très mal des frontières politiques et qu'en excluant, en fait, la région malmédienne de son aire wallonne, elle accomplissait au contraire un acte anti-patriotique, au sens où il faut comprendre sainement le patriotisme. Bref, elle a biffé le mot « belge » de sa formule.

Dès lors s'est produite tout naturellement, pour représenter, par délégation morale, le pays wallon de Malmédy, la candidature de M. l'abbé Nicolas PIETKIN, curé de Sourbrodt, et cette candidature a été accueillie à l'unanimité.

M. PIETKIN est une « recrue » qui fera largement honneur à la *Société wallonne*. Il n'est pas seulement le directeur littéraire du groupe des écrivains wallons malmédiens et l'auteur d'un savant traité sur l'orthographe wallonne. Allemand sans regret et sans reproche, il eut été, sans aucun doute, de ces Malmédiens qui, en 1870, firent le coup de feu contre la France, et dont pas un ne déserta. Mais, il est *todis wallon*, wallon toujours et quand même, de cœur et d'âme.

Ajoutons à un autre point de vue que depuis nombre d'années M. l'abbé PIETKIN collabore aux *Annales de philosophie et de théologie spéculative*

du D^r Commer, professeur à l'Université de Vienne; le dernier cahier de cette revue contient encore de lui une critique de 32 pages sur la récente publication d'écrits inédits de Shaftesbury et un article de 14 pages sur la logique des Hindous, à propos d'un ouvrage publié par un Japonais en Amérique.

L'acquisition d'un érudit aussi considérable est une bonne fortune pour notre Académie wallonne qui ne peut que se féliciter d'avoir élargi son domaine jusqu'à ses frontières naturelles.

O. C.

MONS. — Benoit QUINET, une notabilité des Lettres belges, vient de mourir en notre ville. Avec lui disparaît le dernier représentant de cette pléiade d'écrivains montois : Adolphe MATHIEU, POTVIN, CLESSE, ACCARAIN, DESCAMPS, GRENIER, DUMONT, LAROCHE qui, dans des genres



divers, représentent dignement une école tenant une grande place dans l'histoire littéraire de notre pays.

En 1839, au sortir de l'adolescence, QUINET publia quelques vers : *La voix d'une jeune âme*, modeste essai dans lequel se révèle déjà un talent plein de promesses, qui dans la suite se développe et s'épanouit dans des

productions à tendances sociales et philosophiques. Nous citerons notamment *la Prière civique* (1844), *Dantan chez les contemporains illustres*, dont la première édition date de 1852, *Toast à Pie IX* (1869), *la Science* (1886), qui marquent autant d'étapes dans la belle carrière du poète.

Toute son œuvre s'inspire de convictions profondes et sincères et par là elle acquiert une force, une vigueur d'expression heureusement servie par une connaissance parfaite de la langue. Homme de foi et catholique pratiquant, Benoit QUINET a glorifié de tout son cœur Dieu et sa religion. Ses croyances s'affirment en des odes et des poèmes où la pureté de la forme classique s'allie à la gravité de la pensée.

Sans prétendre, ainsi que nous l'avons entendu proclamer, que VAN HASSELT et QUINET sont les deux plus grands représentants de la poésie belge au XIX^e siècle, on doit reconnaître en QUINET un talent qui le place parmi les écrivains belges les plus notables de son époque. Si comme littérateur il a droit aux éloges, ses vertus lui assurent l'hommage respectueux dû à la mémoire de tout homme de bien, quelles que soient ses opinions religieuses et philosophiques ⁽¹⁾.

Bruhald.

MALMEDY. — On se plaint parfois dans la Wallonie belge du peu qu'affichent les « nouvelles couches » pour les souvenirs les plus précieux des gloires nationales. Cela se remarque aussi chez nous et je n'en veux pour preuve que le fait le plus récent dont j'ai à parler. Il y a quelque temps, le « Club Wallon » toujours si vivant a voté un crédit assez important pour l'acquisition de vieux écrits concernant l'ancienne Principauté de Stavelot-Malmédy, de vieux plans de la Ville, d'anciennes gravures, dessins ou peintures, etc., qui auraient quelque intérêt pour les Wallons. Le Club a fait insérer une annonce dans les gazettes de la Ville, invitant les habitants à se défaire de leurs « vieilleries ». Aucune réponse n'a été donnée à cet appel. Cependant on sait que dans maints greniers sont empilées des gravures d'un ancien artiste malmédien, Ponsart, qu'un mécène de l'époque fit graver à ses frais et dont il inonda toute la Ville. Les intéressés ont négligé jusqu'à présent d'offrir — contre paiement — ces « chiffons » qui présentent un si vif intérêt à tant de points de vue.

— En avril dernier, les journaux allemands ont annoncé que le Félibrige latin de Montpellier créait plusieurs prix aux Jeux floraux de Cologne qui se fêtent le premier dimanche de mai de chaque année, pour des ouvrages en un dialecte français parlé en Allemagne (prose, poésie, dissertations sur ces dialectes, etc.). Florent Lebierre y envoya sa *Lyre mām'diène* que nos lecteurs connaissent, et notre collaborateur M. Henri Bragard, plusieurs pièces de poésie. L'un et l'autre ont été primés : M. Lebierre a obtenu le second prix, M. Bragard le troisième. Le premier prix a été remporté par le Dr Marmier avec une dissertation sur le langage de Friedrichsdorf près Francfort (où il y a une colonie d'émigrés français).

(1) La communication du cliché ci-dessus est due à l'obligeance de notre honorable confrère M. Victor Janssens, rédacteur du *Journal de Mons*.

Dans une autre catégorie, (langue d'oc) M. Gilles a remporté le premier prix par une élégie sur la disparition du langage de Serres en Wurtemberg écrite en ce patois, et le second par sa mère avec une petite prose dans ce même patois. Le livre d'or que la Société édite chaque année en publiant les œuvres et les portraits des auteurs primés (il vient de paraître pour 1902), contient donc cette année du wallon et du provençal, aussi bien que de l'allemand et de l'espagnol. Malheureusement les ouvrages qu'avait envoyés M. Lebierre n'ont pas été insérés, vu qu'ils constituaient un recueil d'œuvres en partie anonymes. Les deux poésies de M. Bragard, figurent dans l'annuaire où elles sont très remarquées.

Intérim.

Bibliographie.

LES LIVRES :

Djétons d'avri, oûves tchûsêyes, par Joseph MÉDARD. — Un vol. petit in-8° de 131 p. — Imprimerie J. Wathelet, Liège. — Prix : fr. 2-50.

Elle est sans prétention, la poésie de M. MÉDARD. Elle dit les joies et les peines de tous les jours, elle ressuscite les heures d'amour passées, elle regrette les plaisirs de l'enfance, elle conte les coutumes du pays, elle moralise et elle raille. Ce sont tous les vieux thèmes du lyrisme, qui seront toujours les mêmes, mais qui produiront toujours aussi de nouvelles sensations et sur lesquels sans cesse les vrais poètes tresseront les éternelles chansons.

Comme tous les lyriques wallons, de DEFRECHEUX à VRINDTS, M. MÉDARD est un réaliste. Il allie à une sentimentalité intensément émue un don jovial d'observation pittoresque qui met dans ses poèmes les plus attendris une note très caractéristique.

A côté de ces poésies d'un lyrisme charmant, M. MÉDARD publie des romances tendres, de joyeuses chansonnettes, des monologues amusants et dramatiques.

Il y en a pour tous les goûts et les amateurs d'expressions délicates comme les professionnels du *scansâr* y trouveront amplement leur compte.

Depuis longtemps, les wallonisants connaissent et appréciaient le talent distingué de M. Joseph MÉDARD. Sa collaboration aux journaux de terroir et à l'*Almanach des... trois Matî* avait toujours été remarquée. M. MÉDARD écrit, du reste, un wallon très pur, débarrassé de la syntaxe française qui, malheureusement, semble envahir presque toutes nos productions patoises.

On ne saurait assez le complimenter d'avoir réuni en un élégant volume ses meilleurs œuvres. M. MÉDARD prend ainsi rang définitivement parmi la belle pléiade de nos vrais poètes wallons.

la Sarte : complète un travail du même auteur, sur l'origine de ces objets singuliers. — J. FRÉSON, *Un mystère de Jean de Fies* : publie cette « tragédie-comédie », d'un style assez ampoulé, datant de 1631, et due à un prêtre de St-Remy à Huy. — J. FRÉSON, *Un ancien testament* : c'est un des plus anciens documents hutois, datant de 1384. — Dr TISON, *Notes sur le comté de Moha* : disserte sur l'étendue de ce comté, dont l'histoire reste assez obscure, et publie un document qui donne les possessions de Moha en 1324. — Dr TISON, *les avoués de Huy* : rectifie deux points d'un autre travail du même auteur sur l'Avouerie de Huy et les Seigneurs de Beaufort. — Dr TISON, *Extraits des registres aux œuvres de la Cour de Wanze* : suppléments au Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liège. Documents relatifs à des faits grevés par la Justice ; ordonnance de Louis de Bourbon contre les vagabonds, curieux par certains détails sur les mœurs du temps ; mandement du même ordonnant une levée générale des troupes en vue de sauvegarder la neutralité immémoriale du Pays. = Le volume se termine par le compte-rendu de l'activité intérieure du Cercle hutois en 1900-1902.

Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. — Revue mensuelle de la Société.

OCTOBRE. — *Siège de Maestricht en 1489*, par M. C. de BORMAN : fixation de la date des opérations. — *A propos de Lépreux* par M. Ursmer BERLIÈRE : émet le vœu de voir poursuivre le travail entrepris par M. Kurth (publié à Paris en 1891) sur la lèpre en Occident avant les Croisades ; donne, en attendant, quelques indications bibliographiques. — *Johan Brueder*, par M. de BORMAN : Au Congrès archéologique de Tongres en 1901 fut posée la question de savoir s'il existe des documents relatifs à l'origine Limbourgeoise (Maeseyckoise) des frères Van Eyck ; la réponse affirmative était appuyée sur des documents déjà produits ; l'auteur montre que les textes ne sont pas corrects et ne sont nullement relatifs aux peintres dont il s'agit. — *L'Archidiaconat liégeois d'Urbain IV*, par M. George MONCHAMP : il est désormais indiscutable que Jacques de Troyes, futur pape, a appartenu au Chapitre de Saint-Lambert ; l'auteur recherche toutes les mentions de cet archidiaconat pour les ajouter à celles qu'il a publiées déjà et qui ont servi à fixer nombre de points intéressants. — *Quelques actes de Henri de Gueldre* : M. Jean PAQUAY augmente de quatorze unités le Catalogue dressé par MM. Delescluse et Brouwers.

NOVEMBRE. — *Une page inédite de Guillaume de Ryckel, abbé de Saint-Trond (1248-1272)*, par M. G. SIMENON : Publie un fragment d'un Ms. de cet abbé. — *Un jugement arbitral du cardinal Pierre d'Albano* : en cause de Henri de Gueldre, élu de Liège, et l'archidiacre Thibaut de Plaisance.

DÉCEMBRE. — *Le Chapitre de Saint-Lambert et l'établissement de la Fête-Dieu*, par Mgr. MONCHAMP : l'opposition vint beaucoup plus du clergé que des laïcs, elle fut difficilement vaincue. — *La tombe de Walter de Charneux*, par le baron DE CHESTRET DE HANEFFE : description d'après document

nouveau. — *L'exposition d'art de Bruges*, par M. Jules HELBIG : ces artistes furent indûment qualifiés de primitifs ; ce ne sont pas les débuts d'un art naissant qu'on nous présentait là, mais les œuvres d'un art arrivé à sa pleine efflorescence ; les écoles se succèdent et naissent l'une de l'autre, il n'y a pas de primitifs ; il dépend de nous de reprendre la connaissance, la notion des arts successifs, qui sont les fruits, plutôt que les germes, d'une obscure élaboration.

REVUE DES REVUES :

Mercure de France (octobre et n^{os} suivants). — A publié une enquête sur l'influence allemande, qui a fait grand bruit, comme de raison, puisqu'il s'agissait de savoir s'il est vrai que, suivant le mot de l'empereur Guillaume II, l'esprit germanique peut prétendre à la « suprématie mondiale ». Nous détachons de la suite des réponses à l'interview de notre confrère deux mots seulement, relatifs à la musique et au Liégeois César FRANCK.

De M. Henry GAUTHIER-VILLARS : « Sur nos musiciens et nos érudits, » l'influence allemande fut grande ; elle fut grande. Peu de nos musiciens wagnérienne se dissipe. Sans parler de Gabriel Fauré, qui ne l'a jamais » subie (et dont l'Allemagne, pour le dire en passant, a un mal de tous les » diables à comprendre l'originalité divinement modulante) voici que nos » compositeurs s'affranchissent. *L'Etranger*, de Vincent d'Indy ne doit rien » à la *Tétralogie* qui n'abrite plus, sous son ombre dangereuse, ni les Dukas, » ni les Guy Ropartz. Les meilleurs de nos musiciens modernes se recom- » mandent plutôt de César Franck, ou, comme Debussy, des maîtres russes. »

De M. Camille MAUCLAIR : « Musicalement, la France est dégagée du » wagnérisme et de tout son corps de théories relatives à la fusion des arts » au théâtre. Les principes polyphoniques de Wagner sont de plus en plus » considérés comme séparables de ses conceptions symboliques. L'influence » énorme de César Franck a contrebalancé sagement celle de Wagner en » ramenant à la sonate, au lied, à la symphonie les musiciens hypnotisés » par le drame lyrique. *Louise* et *Pelléas et Mélisande* ne sont plus sous » l'auguste joug. »

La chronique des Arts, Paris (15 novembre). — Compte-rendu, par M. DURAND-GRÉVILLE, du *Catalogue critique* de l'Exposition de Bruges de M. Georges DE LOO (HULIN) : « ... A Anvers, le *Repos en Egypte* attribué à Blès doit changer d'attribution. La Vierge assise sur un talus au premier plan d'un très beau paysage de Patenier, est presque digne de David lui-même. Son modelé un peu moins solide nous fait supposer qu'elle a été dessinée par le maître et exécutée par son plus brillant élève, celui que M. Georges de Loo a appelé le « Maître de Notre-Dame des Sept Douleurs » et qu'il croit non sans une grande probabilité être Adrien Isenbrant. En tout cas, on voit que Blès n'est pour rien dans cet ouvrage.

» Nous avons dit que le paysage de ce tableau est de Patenier, et le fait est qu'on y retrouve l'âne, le panier, ses accessoires habituels. Mais ce

paysage avec ses rochers en petites falaises, avec ses arbres si remarquablement étudiés d'après nature, s'identifie tout à fait avec les fonds de paysage des œuvres les plus authentiques de Gérard David lui-même. Cette remarque ajouterait au degré de vraisemblance de l'hypothèse de M. WEALE, qui soupçonne Gérard David d'avoir confié à Patenier l'exécution de ses paysages. Pourquoi ne l'aurait-il pas fait, selon la mode du temps ? »

Les Archives belges. — Cette revue d'historiographie nationale (dont le programme est purement bibliographique) publie dans son numéro de décembre le compte-rendu suivant d'un curieux livre publié récemment à Stockholm, *Den vallonska slägten Anjou jemte forgreningar* :

« Dans les lettres patentes de l'année 1627, accordées à Louis de Geer, Liégeois émigré, le roi de Suède Gustave-Adolphe rappelle que son « fidèle sujet » avait fait venir des étrangers pour introduire dans sa nouvelle patrie leur méthode de travailler le fer. Plus de quatre cents ouvriers avaient, en effet, quitté les bords de la Meuse au commencement du XVII^e siècle, pour aller s'installer, d'abord à Finspong, puis dans d'autres localités minières des environs. Ils formèrent une colonie dont les membres, ~~qui~~ ~~conservèrent~~ ~~longtemps~~ ~~leurs~~ ~~usages~~ propres et leurs caractères ethniques. Leurs noms ne laissent aucun doute sur leur origine... C'est un de leurs descendants, dont le nom primitif *Ansiaux* s'est peu à peu transformé en celui d'Anjou sous des influences locales, qui vient d'écrire l'histoire de sa famille. On y voit comment ce groupe, longtemps compact, a fini par opérer sa fusion avec la population indigène et prendre pied dans toutes les classes de la société suédoise. »



NOS CHANSONNIERS WALLONS

Louis Loiseau

Ceux qui connaissent en amour et en admiration la majesté poétique de la Meuse, en auront tout particulièrement goûté le



M. Louis LOISEAU
Né à Moignelée (Namur), le 3 Mai 1856.

charme émouvant s'ils ont parfois musé le long des rives enchanteuses et des berges ensoleillées qui vont de Waulsort à Samson.

Toutes les fées gracieuses habitent cette incomparable vallée, qui retentit encore des galopades furieuses des quatre fils Aymon et des mystérieux travaux des Nutons.

Une âme légendaire, héroïque et amoureuse plane sur les rochers superbes, les frondaisons musicales, les ruines évocatrices.

On ressent au milieu de cette belle et plantureuse nature une joie ineffable à laquelle se mêlent des rêves enivrants.

Les fils de cette terre bénie auxquels fut dévolu un tempérament sensible, sont tous imprégnés de cette atmosphère de somptueuse mélancolie et de beauté troublante. Ils sont épris des miracles éternels de la vie et dans leurs chants les plus modestes, dans leurs poèmes les plus simples, on sent vibrer cette affection profonde pour les prairies et pour les bois.

Et c'est surtout chez les écrivains de terroir que l'on trouve avec une sorte d'humilité, mais avec une intense sincérité, l'expression la plus pure et la plus cordiale de ce sentiment ému de la nature.

Louis LOISEAU qui est un si mélodieux langage namurois peut être rangé parmi les bons poètes et chansonniers de la Wallonie. C'est avant tout un sentimental, un élégiaque. Il conte gentiment ses amours, ses mélancolies, ses joies, et il y associe avec bonheur la chanson éternelle des choses. Toujours il rappelle par une notation délicate, la fraîcheur du feuillage, le parfum de la fleur, l'éclat des étoiles, et il fait participer ainsi le concert harmonieux de la vie à sa poésie de douceur et de tendresse.

Aussi bien, tout cela est-il exprimé avec une naïveté et une émotion touchantes, qui d'ailleurs n'excluent nullement une volonté d'art très marquée. Ils sont « signolés » les poèmes de M. LOISEAU et dans leur simplicité adorable on perçoit une technique amoureusement caressée.

Parmi les chansons de M. LOISEAU je n'en sais pas de plus tendrement gracieuse que *Vinoz Fêfêye* :

*Vinoz, djoliye, au fond do bois
N's irans promwinrner d'zo l'ombradje.
Les mouchons catchis dins l'fouyadje
Po nos choûter bach'ront leu vivès.
Tot bas dj'vos dirève a l'orèye
Mes sondjes di bonheur et d'amour ;
Nos nos les r'dirinnes tour à tour :
Vinoz, Fêfêye !.. (1)*

(1) Venez, jolie, au fond du bois — Nous irons nous promener sous l'ombrage. — Les oiseaux cachés dans le feuillage — Pour nous écouter baisseront la voix. — Tout bas, je vous redirais à l'oreille — Mes rêves de bonheur et d'amour. — Nous nous les redirions tour à tour : — Venez, Fille !..

*Vinoz, djoliye : po vos fiester
Les fleurs si douvront sus vosse voûye.
Nos pas'rans causu sins les voûye,
Tot ès choûtant nosse cœur locter.
L'amour, ès l'âme di tote djône fêye,
Apwate dole gaité po longtimp.
I nos dôrait d's heureux momints !
Vinoz, Fêfêye !.. (1)*

*Vinoz, djoliye, voci l'momint
Ou l'nêt si stind pa d'zos les fouyes.
Po nos lumer n's aurans vos ouyes,
Parèyes aus stwèles do firmamint.
S'inmer, gn'a vrémint rin d' parèy :
C'est là l'bonheur di nos vingt ans !
Et tos les deûs nos nos inn'rans :
Vinoz, Fêfêye !.. (2)*

A côté de cette sentimentalité jolie, M. LOISEAU est un wallon de bonne roche et la devise fière de la gaillarde ville de Namur n'est assurément pas reniée par lui.

Il consacre aux vieilles choses de sa cité des vers attendris et nostalgiques. Il éprouve un plaisir tout particulier à raconter la pathétique histoire de la *Rotche aux Tchawwes*, la Roche aux Corneilles, de Rouillon.

C'est avec des explosions de joie franche et luronne qu'il rend justice aux mets appréciés par les vrais Wallons et il ne connaît rien de meilleur que la traditionnelle salade aux *crêtons*.

Il garde pour tout ce qui est de chez lui une affection filiale sans limites, et il chante à tous les échos l'amour de son clocher et la beauté enivrante de son pays.

Louis LOISEAU prend rang parmi les poètes de Wallonie. Il n'est pas lyrique, à la façon de DEFRECHEUX et de VRINDTS ; il n'a pas le verve mordante et facétieuse de WESPHAL ; il ne connaît pas la

(1) Venez, jolie : pour vous fêter — Les fleurs s'ouvriront sur notre route. — Nous passerons presque sans les voir — En écoutant battre notre cœur. — L'amour, en l'âme de toute jeune fille — Apporte de la gaité pour longtemps. — Il nous donnera d'heureux moments ! — Venez, Fille !..

(2) Venez, jolie, voici le moment — Où la nuit s'étend sous la feuillée. — Pour nous éclairer, nous aurons vos yeux — Pareils aux étoiles du firmament. — S'aimer, il n'y a vraiment rien de pareil : — C'est là le bonheur de nos vingt ans. — Et tous les deux nous nous aimerons : — Venez, Fille !..

rondeur plantureuse de BARTHOLOMEZ, comme il ne possède pas la ferveur un tantinet romantique de Jean BURY.

Mais c'est un poète aimant, souriant à la vie, un tendre qui ne déteste pas la jovialité complaisante, et par ces qualités il figure au nombre des excellents écrivains patoisants de Wallonie.

Au début je notais la mélodie charmante du parler namurois. M. LOISEAU en sait à merveille toutes les ressources; et rien n'est caressant à l'oreille comme les allitérations chuintantes dont il use avec une si aimable habileté.

*Tot ès choûtant les p'tits mouchons,
Ça chone si bon quand tchêt l' viesprée,
Di s' piède à deus d'zo les bouchons! (1)*

M. LOISEAU a de ces heureuses trouvailles. Sa sensibilité très pénétrante lui fait ainsi goûter des joies précieuses que partagent ceux qui le lisent.

Dans ce petit poème comme dans ses chansons on le sent préoccupé d'une réelle forme d'art et certaines de ses œuvres sont définitives.

OLYMPHE GILBART.



(1) Tout en écoutant les petits oiseaux, — Cela semble si bon quand tombe vient) la vesprée, — De se perdre à deux sous les buissons.

Bibliographie de M. Louis Loiseau

1. LIVRES ET BROCHURES. — *Bou po vatche*, vaudeville en 1 acte. Suivi de *Fauves et chansons*. 1 vol. de 118 p. Godenne, frères, éditeurs, Malines, 1892. — *Botique à r'prinde*, scènette. Broch. Pesesse, éditeur, Jodoigne, 1893. — *Ci qu' c'est qu' l'amour*, opérette en 1 acte. Broch. Pesesse, éd., 1894. — *Dins l' salle d'attinte*, comédie en 1 acte. Godenne, éditeurs, 1894. — *D'one père treus côps*, comédie en 1 acte. Godenne, éditeurs, 1894. — *Echos de terroir*, recueil de chansons et de monologues en vers. 1 vol. de 250 p. Godenne, éditeurs, 1898. — *Echos de terroir*, 20 chansons avec musique nouvelle, due à divers auteurs. Godenne, éditeurs, 1898.

2. ROMANCES. — Ont été éditées à part, avec accompagnement de piano, les chansons suivantes : *Li vis clotchi d' Saint-Djean*, musique de Fernand LHONEUX. Larose, éd. Bruxelles. *Li Camion d' Saint-Aubruin*, musique de Fernand LHONEUX. Bury, édit. Liège. *Vinoz, Fêfeye*, musique de Léon AERTS. F. de Aynssa, édit. Bruxelles.

3. INÉDITS. — *Recueil de Spots, locutions et proverbes wallons namurois*, qui compte environ 4.500 n^{os}, a été publié en partie (lettres A à D) dans la *Marmite*, de 1894 à 1897. — Poésies et chansons.

4. TRADUCTIONS. — M. Louis LOISEAU a adapté en wallon namurois les pièces suivantes des auteurs cités : *Mon onke Djôséf*, du Liégeois DD. SALME. *Li coq do vitadje*, du Liégeois TILKIN. *Vwésin-Vwésène*, du Liégeois Jean BURY. *Pwèson d' moinnadje*, du Tournaisien Achille VIARD. — D'autre part, le théâtre de M. LOISEAU a été adapté en wallon liégeois : *Bouf po vatche*, par M. DD. SALME. *Botique a r'prinde*, par M. Alphonse TILKIN. *Çou qu' c'est qu' l'amour*, et *D'vins l' sâle d'atinte*, par M. Gui MARCHAL. *D'ine père treus côps*, par M. O. COLSON.

5. COLLABORATION. — *La Marmite*, gazette wallonne hebdomadaire, éditée par M. Godenne, à Malines (M. LOISEAU, qui a collaboré à cette gazette pendant plusieurs années, l'a dirigée de 1894 à 1897). — *Aurmonaque de l' Marmite* (même observation). — *Le Sauverdia*, gazette wallonne bimensuelle, éditée par M. Pesesse, à Jodoigne, en 1892 et 1893. — *La Lutte*, gazette quotidienne, Namur. — *Wallonia*, 1893 et 1894.

O. C.



Lambert le-Bègue et l'origine des Béguinages

II.

Origine et Histoire des Béguinages.

BIBLIOGRAPHIE.

COENS, Petr., *Disquisitio de orig. beghinarum et beghinagiorum Belgi*, Leod. 1629; J. L. V. MOSHEIM, *De beghardis et beghinabus commentarius*, Lips. 1790; Hipp. HELYOT, *Ausf. Gesch. aller... Kloster- und Ritterorden* (trad. du français), VIII, p. 1-7, Leipzig 1756; F. VON BIEDENFELD, *Ursprung... sämtlicher Mönchs- und Klosterfrauen-Orden*, Weimar 1837, II, p. 352-357; HENRION, *Allg. Geschichte der Mönchsorden*, bearb. und vermehrt von J. FEHR, Tübingen 1845, I, p. 303-307; E. HALLMANN, *Die Gesch. des Ursprungs der belgischen Beghinen*, Berlin 1843 (passe aussi en revue les écrits antérieurs sur ce sujet); G. UHLHORN, *Die christliche Liebesthätigkeit im Mittelalter*, Stuttg. 1884; G. RATZINGER, *Gesch. d. kirchl. Armenpflege*, 2^e édit. Fribourg 1884; P. FREDERICQ, *Les documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue*; DU MÊME, *Note complémentaire dans les Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, 3^{me} série, tome XXIX (1895), p. 148-165 et 990-1006.

Le fondateur des communautés de béguines est le prêtre liégeois Lambert le Bègue (mort en 1177), comme des témoignages contemporains inattaquables le prouvent avec certitude.

Mais déjà au XIII^e siècle on avait généralement perdu le souvenir de la véritable origine de l'institution des béguines. Aussi la tradition qui se forma dès le XV^e siècle et qui dit que Sainte Begge, fille de Pépin de Landen et mère de Pépin de Herstal, a fondé le premier couvent de béguines, put-elle gagner du terrain. Au commencement du XVII^e siècle cette opinion, défendue notamment par l'abbé J.-G. VAN RYCKEL (*Vita S. Beggæ*, Lov. 1631), le carme ELIE de S^{te}-THÉRÈSE (*Het gheest. palays der beghijnhoven*, Anvers 1628) et

Zeger VAN HONTSUM (*Declaratio... quod beghina nomen... habeant a S. Begga*, Anvers 1628), devint dominante et fut approuvée par l'archevêque de Malines et la curie romaine; la plupart des béguinages et des couvents de bégards de la Néerlande adoptèrent vers 1630 le culte de S^{te}-Begge, la prenant comme leur patronne et leur fondatrice.

Mais le savant chanoine anversois Pierre Coens combattit cette théorie avec une habileté extraordinaire. Et, dans son livre, qui parut en 1629 et qu'on doit encore de nos jours accepter comme fondamental, il démontra d'une manière convaincante que la fondation des béguines est due au prêtre séculier wallon Lambert le Bègue.

Mais alors, contre toute attente, la publication d'un écrit du professeur de Louvain ERYCIUS PUTEANUS (VAN PUTTE), de *Beginarum apud Belgas instituto et nomine suffragium* (Louvain, 1630) fit entrer la controverse dans des voies nouvelles; ce livre, en effet, reproduisait trois documents de 1129, 1151 et 1065, c'est-à-dire remontant à une époque de beaucoup antérieure à Lambert, qui concernaient le couvent des béguines de Vilvorde et en attestaient l'existence dès ces années.

La possibilité d'attribuer l'origine des béguines à Lambert semblait donc définitivement écartée; et, pendant deux siècles, toutes les recherches sur l'histoire des béguines ont admis ce point de départ; il en a, malheureusement, été ainsi du vaste ouvrage de MOSHEIM et même, tout récemment encore, de celui de LEA.

Mais la brillante dissertation de HALLMANN apporta enfin (en 1843) la preuve que les documents de PUTEANUS sont falsifiés et que, vu leur contenu, ils appartiennent au XIV^e et au XV^e siècle.

Les tentatives que firent quelques savants belges pour mettre en question les résultats obtenus par HALLMANN, notamment KERSTEN (*Journal historique et littéraire*, Liège, X, 1858) et TERWECOREN (*Opinion sur l'origine des béguinages*, 1852; reproduit dans la *Collection des précis historiques*, Bruxelles, 1852), n'eurent aucun succès et furent définitivement réfutées, surtout par A. WAUTERS (*Histoire des environs de Bruxelles*, II, p. 499 et suivantes) et PIOT (*Cartulaire de l'abbaye de S-Trond*, II, 1874, p. xcv et suivantes).

Si l'on est maintenant presque unanimement d'accord pour voir dans l'institution des béguines une création du XII^e siècle, on n'apprécie souvent pas jusqu'à présent à toute sa valeur la portée de l'institution de Lambert au point de vue de l'histoire de la religion; et cela provient surtout de ce qu'il y a peu de documents rapportant l'origine des béguines. Ainsi, notamment, si, tout récemment,

UHLHORN et C. BÜCHER (*Die Frauenfrage im Mittelalter*, Tübingen, 1882), ont essayé d'expliquer la naissance des communautés de béguines en première ligne par le besoin qu'avait la société du moyen-âge de créer des institutions de secours pour les femmes pauvres, c'est qu'ils ont méconnu la nature originaire de l'institution, dont, d'ailleurs, personne ne songera à nier le caractère économique, quand il se marque fortement à partir du XIV^e siècle.

Contrairement à ces auteurs, il faudra regarder la fondation de l'institution des béguines comme un anneau de la chaîne que forment les mouvements religieux si variés du XII^e et du XIII^e siècle : dans ces mouvements, on doit reconnaître la victoire des efforts que faisaient les laïcs pour arriver, d'une part, à participer personnellement et en échappant à la tutelle des prêtres, à la solution des questions fondamentales de la religion ; pour, d'autre part, rendre plus intime la vie de l'église.

L'activité de Lambert le Bègue, au sujet de laquelle FREDERICQ a mis récemment au jour d'importants documents, permet, par une série de traits communs, de reconnaître l'étroite parenté qui la rattache à l'apparition de contemporains plus jeunes que lui, tels que Petrus WALDES et François d'ASSISE. Comme eux, il se dépouille de son patrimoine pour doter l'hôpital de St-Christophe à Liège et le béguinage liégeois qu'il avait fondé. Sa vocation, il la fait consister à prêcher la pénitence, de préférence aux couches sociales inférieures ; mais, en condamnant la simonie et les vices du clergé liégeois, il devait entrer sérieusement en conflit avec] les autorités ecclésiastiques.

Il est visible que les prédications de Lambert, continuées malgré les défenses de l'évêque, ont exercé une influence] durable sur le monde des femmes liégeoises. Les récits de deux contemporains plus récents, l'archevêque FOULQUES de Toulouse et le cardinal Jacques DE VITRY, nous font connaître l'agitation religieuse sans précédent qui dominait encore vers l'an 1210 « des armées entières de saintes jeunes filles » dans le territoire liégeois. Leur esprit de pénitence et leur ascétisme faisaient, aux yeux de ces rapporteurs, animés des mêmes sentiments, de Liège la terre promise au sens propre du mot. L'esprit ascétique dominait même les femmes mariées et les poussait souvent à faire le vœu de chasteté. Dans bien des cas l'agitation mystique aboutissait à des phénomènes pathologiques : on nous dit que les enthousiastes liégeoises avaient les visions les plus variées et acquéraient le don de prophétie ; que leur dévotion se faisait jour dans des torrents de larmes qu'elles versaient sans cesse ou dans des tressaillements violents de tout le

corps ; qu'à d'autres l'enthousiasme religieux paralysait la langue pendant de longs jours ou qu'il les clouait pour des années sur leur couche.

Entre les années 1170-1180, une partie de ces femmes qui fuyaient le monde et que les adversaires de Lambert désignaient par le sobriquet de *béguines*, avaient formé, dans un district s'étendant devant Liège et appartenant à Lambert, une communauté semblable à un couvent.

On peut admettre que ce premier béguinage a servi de modèle pour la disposition et l'établissement des béguinages plus récents : il a donc dû se composer d'une masse de maisonnettes de béguines, qu'on réunissait autour de l'église de St-Christophe et de l'hôpital y afférent, et qu'un mur de ceinture séparait du monde extérieur. En établissant cette fondation, Lambert a incontestablement eu en vue de procurer à ses adhérentes une place où, soustraites aux tentations du monde ainsi qu'à l'insuffisance de la direction spirituelle de l'Eglise, elles pourraient, guidées par lui, pratiquer la chasteté et le renoncement d'après la loi du Christ.

S'il faut admettre que des femmes sans ressources, soumises à la direction de Lambert, ont probablement aussi trouvé asile dans son établissement, on n'en doit pas conclure qu'il ait eu pour cela le moins du monde le caractère d'une institution de bienfaisance. Nous savons, au contraire, que précisément ses premières pensionnaires étaient des femmes des classes supérieures, qui, après avoir sacrifié leurs riches propriétés, s'entretenaient par le travail de leurs mains.

* *

BIBLIOGRAPHIE.

Outre les ouvrages généraux cités plus haut, mentionnons, parmi les livres spéciaux si nombreux sur l'histoire des béguines, les ouvrages suivants : K. EUBEL, *Gesch. der oberdeutschen Minoriten-Provinz*, Würzburg 1886, pp. 11 et suiv. ; 220 et suiv. ; H. HAUPT, *Beiträge zur Gesch. der Sekte v. freiem Geiste und des Beghardentums* dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.* VII (1884), pp. 503 et suiv. ; LE MÊME, *Zwei Traktate gegen Beginen* dans *ZKG*, XII, pp. 85 et suiv. ; ROST, *Ueber Beguinen, insbes. im ehem. Fürstentum Würzburg* dans *Archiv d. hist. Ver. v. Unterfranken*. IX (1848), pp. 81-145 ; C. SCHMIDT, *Die Strassburger Beginenhäuser im M. A.* dans *Alsacia* 1858-1861, pp. 149-248 ; J. HEIDEMANN, *Die Beguinenhäuser Wesels* dans *Z. des berg. gesch. Ver.* IV, pp. 85-115 ; LE MÊME, *Die Beguinenconvente Essens*, dans *Beiträge z. Gesch. von... Essen*, fasc. 9 (1886) ; KRIEGK, *Deutsches Bürgertum im M. A.*, Franck. a. M. 1868, pp. 97-131 ; V. v. WOIKOWSKY-BIEDAU, *Das Armenwesen des Mittelalters*, Köln, Breslau 1891 ; Köln, *Festschrift*, 1888, pp. 305 et suiv. ; WIGGER, *Urkundl. Mitteil. über die Beguinen- und Begharden-Häuser zu Rostock* dans *Jahrb. des Ver. f. mecklenb. Gesch. u. Altert.-k.*, année 47, 1882, pp. 1-26 ;

G. W. J. WAGNER, *Die vorm. geistl. Stifte im Grossh. Hessen. Darmst.* I, 1873, pp. 270-280, II, 1878, pp. 244-269; QUIX, *Beiträge z. Gesch. der Stadt... Aachen. Aix-la-Chapelle*, 1837, pp. 1-50; SCHNOCK dans la revue *Aus Aachens Vorzeit*, III, 1890, pp. 49-55; LÉON LE GRAND, *les Béguines de Paris dans Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XX (1893), pp. 295-357.

L'impulsion religieuse donnée par Lambert a aussi puissamment continué à agir après sa mort (arrivée en 1177) et naturalisé l'aspiration au renoncement, à l'imitation du Christ, dans les couches épaisses de la population néerlandaise, bien longtemps avant l'apparition des nouveaux ordres mendiants. Dans une ville flamande après l'autre, bientôt aussi dans les régions voisines de la France, de la basse Allemagne et du Rhin, on sentit le besoin au cours des décades suivantes de créer des établissements du genre des couvents pour les béguines qui se présentaient en masse. En Flandre et en Hollande il surgit partout de grands béguinages, dont nous avons déjà fait connaître la disposition et dont nous ~~avons fait connaître plus tard l'histoire de plus près.~~ En France, Saint-Louis montra aux béguines une bienveillance toute spéciale et construisit en 1264 à Paris un grand béguinage sur le modèle des établissements flamands; et, dans le cours du XIII^e et du XIV^e siècles, on vit naître dans toutes les provinces françaises de grands ou de petits béguinages.

Les béguines se sont-elles répandues aussi dans les autres pays romans? Il n'y a pas lieu d'en douter, bien que, jusqu'à présent, nous n'en ayons pas la preuve dans tous ses détails. Quant aux villes allemandes, au sens strict du mot, il n'y en eut que peu au bas Rhin qui possédèrent de véritables béguinages; telles sont Aix-la-Chapelle et Wesel.

Sauf ces cas, le développement a été généralement le même: les femmes décidées à renoncer au monde menaient d'abord, isolées dans leurs propres maisons ou dans des ermitages, la vie de *béguine*; et il faut bien les distinguer des recluses proprement dites que liaient des vœux à vie. Avec le temps, elles s'unirent dans des maisons petites ou grandes, que d'ordinaire quelque fondation pieuse mettait à leur disposition, et, animées du même esprit, formèrent des communautés semblables à des couvents. On les retrouve sous les noms de *Klausen*, *Sammnungen*, *Maisons de Dieu*, *Maisons de l'âme*, *Einungen*, *Couvents*; leurs habitants s'appellent, outre leur nom de *béguines* (*Begutten*), aussi souvent *sœurs*, *pauvres volontaires*, *Klausnerinnen*, *Lulleschwestern*, *pauvres enfants*, *capucines*, *nonnes bleues*, etc.

L'affluence qui se portait à ces couvents a été tout à fait extraordinaire et, depuis le premier tiers du XIII^e siècle (il y a déjà des béguines à Osnabruk en 1238) jusqu'au début du XV^e siècle, elle n'a pas cessé de croître. Vers l'an 1400 la plupart des villes allemandes, même les plus petites, ont eu leurs béguinages; on trouve aussi au plat pays les béguines répandues au loin; en Suisse elles ont souvent le nom de *Waldschwestern*. Dans les villes du Rhin, les couvents se multiplient d'une façon étonnante: à Francfort on en cite 57, environ 60 à Strasbourg, environ 30 à Bâle, à Cologne 141, dont, en 1452, il subsistait 106 avec une population de 750 personnes. Vers 1368 Erfurt comptait plus de 400 béguines et bégards; ce fait prouve combien elles s'étaient étendues dans les villes de l'Allemagne moyenne. Enfin, la colonisation allemande a acclimaté l'institution des béguines non seulement dans les pays prussiens de l'ordre teutonique jusqu'à Riga et en Silésie, mais même en Bohême et en Pologne.

Les statuts des différentes maisons contiennent une foule de prescriptions spéciales consignées dans les lettres de fondation; ils ne concordent que pour quelques points. Le nombre des pensionnaires des maisons varie de 2 à 50; il s'élève en moyenne de 10 à 20. La direction est aux mains d'une ou de plusieurs maîtresses, à côté desquelles fonctionnent le prêtre de la maison, nommé aux termes de l'acte de fondation, et les proviseurs de la ville. Il n'y avait pas de costume uniforme pour les béguines; dans les différents couvents et à différentes époques, les béguines portent tantôt des vêtements gris, tantôt des vêtements bruns, noirs ou bleus; toutefois les capuchons et les scapulaires leur donnaient un air monastique.

Il arrivait rarement que les revenus de la fortune du couvent fussent suffisants pour couvrir les frais de l'entretien des béguines; aussi les béguines pauvres étaient-elles réduites à gagner leur vie en se livrant à des travaux manuels, en soignant les malades, etc. Les béguines riches conservaient parfois la libre et pleine disposition de leurs biens; parfois aussi une partie de leur fortune devait échoir au couvent si elles le quittaient ou si elles venaient à mourir.

Pour tout le temps de leur séjour au béguinage, elles devaient faire vœu de chasteté, mais il leur était toujours loisible de le quitter pour se marier.

On trouve des règles plus sévères et analogues à celles des couvents dans les maisons des « pauvres volontaires », dont nous reparlerons en traitant des couvents des bégards.

Il est fort difficile de connaître plus à fond le développement interne de l'institution des béguines depuis le commencement du